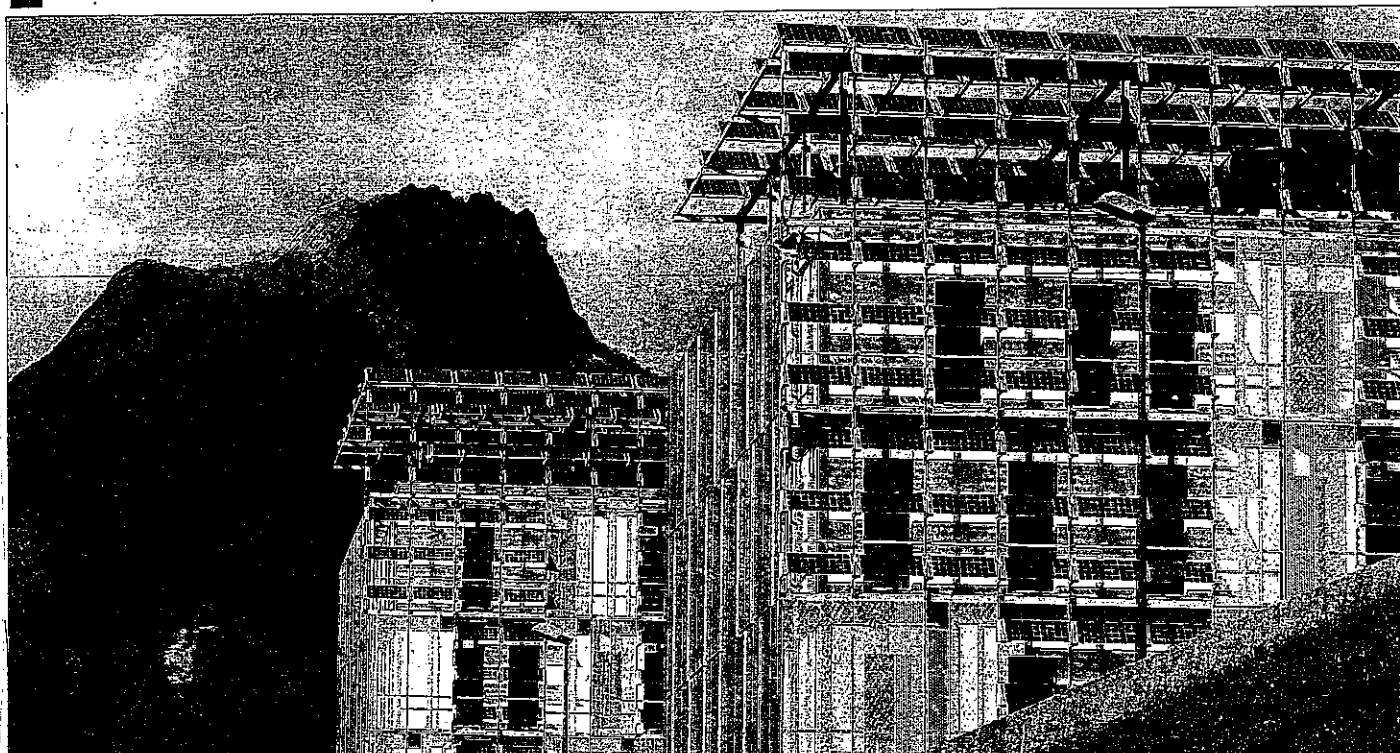


LA BIENNALE DE L'HABITAT DURABLE DÉBUTE À GRENOBLE

Logement : 10 idées pour consommer moins



Si les nouvelles constructions sont aujourd'hui pensées pour préserver l'environnement (ici un bâtiment de bureaux sur le site Bouchayer-Viallet à Grenoble), de nombreuses techniques permettent de rendre un vieil appartement ou une maison des années 70 durablement exemplaire. Le DU/Frédérique VERHAEGHE

Pendant dix jours, Alpexpo accueille la 3^e édition de la Biennale de l'habitat durable. Cette année, la manifestation d'envergure européenne est axée sur la rénovation thermique des logements. L'occasion de dresser une liste des bonnes mesures à prendre aujourd'hui pour la planète de demain.

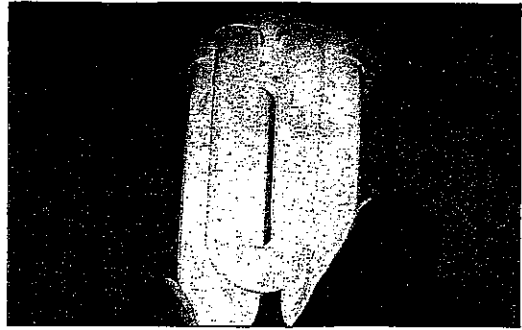
LA BIENNALE DE L'HABITAT DURABLE DÉBUTE AUJOURD'HUI À GRENOBLE

Habitat durable : 10 idées

CHANGER LES CHOSES TOUT DE SUITE

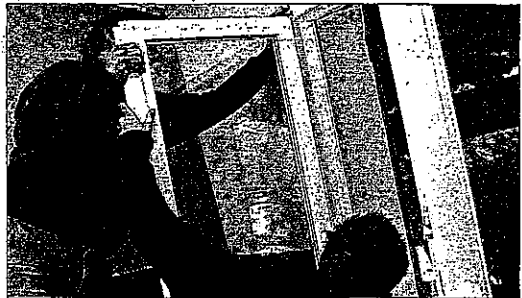
"Sensibiliser les professionnels et le grand public au développement de solutions durables et respectueuses de l'environnement." Voilà le principal objectif de la troisième édition de la Biennale de l'habitat durable qui débute aujourd'hui à Alpeexpo de Grenoble, et se poursuit jusqu'au 28 mars. Par des débats, des échanges, des démonstrations, des micro-formations, des expositions, les Isérois - mais pas seulement, 50 000 visiteurs sont en effet attendus ! - sont invités à réfléchir sur l'amélioration thermique de l'habitat.

Pour ce premier jour de la Biennale, Le Dauphiné Libéré a dressé une liste de dix actions réalisables par tout un chacun dans son logement pour lutter contre le changement climatique. Dix actions de zéro à beaucoup d'euros qui permettent aussi de faire - à plus ou moins long terme - des économies sur la facture d'eau et/ou d'électricité.



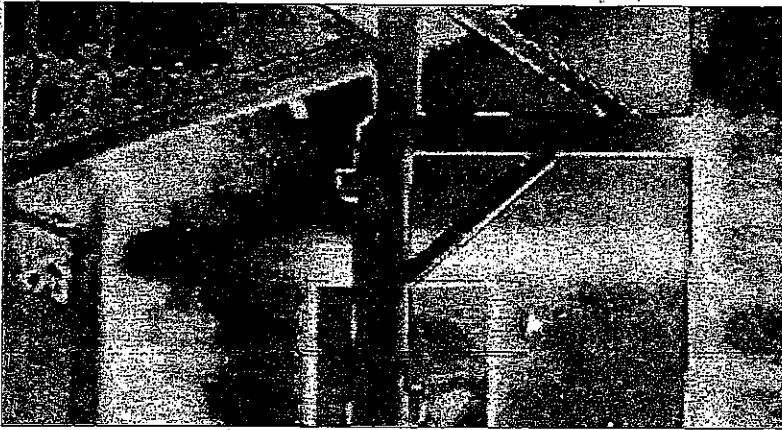
2/ Changer les ampoules

Le geste peut paraître anodin mais il est ô combien essentiel... En choisissant des ampoules basse consommation, vous pouvez consommer jusqu'à cinq fois moins qu'une ampoule incandescente et pour une durée de vie dix fois plus longue ! Autres astuces : dépoussiérez les ampoules et luminaires pour gagner 40 % de flux lumineux et privilégiez chez vous l'éclairage direct plutôt qu'indirect. Sans oublier un principe de base : celui d'éteindre la lumière lorsque vous quittez une pièce...



3/ Passer au double vitrage

Jamais l'expression "Chauffer dehors" n'a eu autant de sens si l'on se réfère à un chiffre : 25 % de la chaleur d'un appartement serait perdue, dit-on, par la faute de fenêtres mal isolées ! La solution donc : le double ou le triple vitrage. Des armatures existantes, celles de type PVCu, "captent" davantage l'énergie. Quant au double ou triple vitrage, c'est selon. Sachant que le deuxième est plus lourd, plus cher, mais thermiquement plus efficace.



1/ Faire établir un diagnostic par un professionnel

Quelle que soit votre démarche - faire des économies ou réduire votre empreinte écologique - avant d'engager des travaux, mieux vaut réaliser un bilan de votre habitation, maison ou appartement. Depuis 2006, pour la mise en vente ou en location d'un logement, la réalisation d'un diagnostic de performance énergétique (DPE) est obligatoire. Ce document classe votre logement de "A" à "G". "A", votre habitation consomme peu, "G" elle est énergivore. Le DPE comprend aussi un volet "Conseils" qui liste les points à améliorer, l'investissement correspondant et les économies prévisibles.

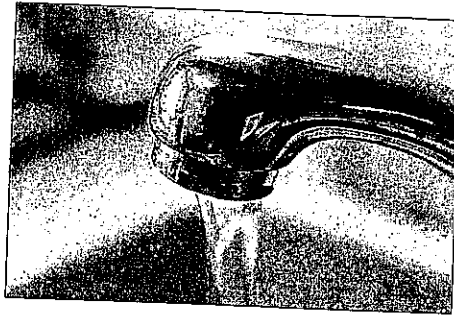
Si vous souhaitez une étude plus précise, certaines sociétés existent. Basée à Montbonnot-Saint-Martin, "DPE-C" (www.dpe-c.fr) réalise une étude de votre logement via une caméra thermique infrarouge. « Nous répondons, avec cette technique, simplement à une question simple : où sont les problèmes d'isolation ? », explique Bernard Germain, le gérant. « On peut détecter un isolant qui s'est écroulé au pied d'une cloison, des problèmes d'isolation des combles, de jointure des ouvertures, du système de chauffage par le sol... » Après une analyse avec la caméra, le client reçoit un rapport avec l'analyse photographique de sa maison (notre photo) et une « mise en perspective des résultats par rapport à sa demande. Nous le conseillons sur la réalisation de ses travaux : du plus au moins urgent, sans oublier le rapport investissement/gain ». Pour un appartement de 80 m², cette analyse coûte un peu plus de 350 euros, comptez 420 euros pour une maison de 120 m² avec une cave et des combles.

PRATIQUE Aujourd'hui

■ La 3^e Biennale de l'habitat durable à Alpeexpo sera inaugurée aujourd'hui, dès 16 h, par Michel Destot, député-maire de Grenoble. L'exposition "Habiter écologique", plus grande exposition nationale consacrée à l'habitat durable et pour la première fois présentée dans sa totalité en province, sera commentée par son commissaire, Dominique Gauzin-Müller, architecte.

Suivra une conférence animée par Françoise-Hélène Jourda, architecte et commissaire générale de la Biennale, sur le thème "De l'habitat durable, des grands principes à l'urgence de la rénovation", avec P. Pelletier, président du comité stratégique du Plan Bâtiment Grenelle, et J.-S. Devisse, directeur des programmes de conservation du WWF France.

pour un logement plus vertueux



4-5/ Maîtriser ses consommations

Avec des gestes simples, réduire ses consommations d'eau et d'électricité est possible.

- Pour les appareils électroménagers : s'agissant du lave-linge (7 % de la consommation électrique), préférez un cycle à 30/40° qui consomme trois fois moins qu'un lavage à 90°; le sèche-linge (14 %) consomme deux fois plus que le lavage en machine; les réfrigérateurs/congélateurs (32 %) doivent être dégivrés régulièrement... Dans tous les cas, il faut vérifier l'étiquette énergie car entre un appareil Classe A et un autre de Classe G, l'écart de consommation peut varier du simple au double.
- Eau chaude : la température d'un chauffe-eau doit être de 60° maximum; privilégiez aussi la douche (entre 10 et 50 litres d'eau) au bain (de 150 à 200 litres!). Autres astuces : équiper chaque robinet de réducteur de débit d'eau, équiper la chasse d'eau d'une double commande à économie d'eau et ne pas laisser couler l'eau en permanence.



8/ Passer au solaire ou à la géothermie

Pour vous chauffer ou pour l'eau chaude, la solution d'avenir est sans doute le solaire. Dans les Alpes, de nombreuses solutions sont développées. Ainsi, entre les mains de Jean-Baptiste Chevlier, président de Luxol photovoltaïcs, cette tuile transparente, en verre moulé signé de la société La Rochère, contenant du photovoltaïque en silicium cristallin à haut rendement. Luxol, à Savoie Technolac, a été portée sur les fonts baptismaux par INGP Entreprise SA. Une idée lumineuse qui fera le futur des toits tricolores dans les prochaines années. En résumé : on échange les tuiles précédentes, et on cueille le soleil ! D'autres sociétés restent plus classiques avec des panneaux photovoltaïques à installer sur le toit ou dans le jardin. Et si le solaire ne vous convainc pas, étudier la géothermie.

6/ Revoir l'isolation des combles et de la toiture

En terme d'isolation, c'est souvent la première chose à revoir : les combles et la toiture. Dans la majorité des cas, les travaux ne sont pas les plus complexes ni les plus coûteux, et l'économie d'énergie peut facilement atteindre les 30 % ! Les méthodes ? « Pour les combles, dérouler de l'isolant laine de verre ou de roche, fibre végétale... ou en souffler. Cette seconde solution me semble la plus intéressante et la plus efficace : la répartition de l'isolant est très uniforme, les zones difficiles d'accès peuvent être atteintes et il y a moins de risque de pont thermique », précise Pierre Comte, directeur de l'activité Isolation et couverture pour le groupe Samse. Côté coût, comptez 15 €/m² pour de la fibre déroulée, 18 € pour de la



fibre soufflée (avec la location de l'outillage) et 15 à 20 % de plus pour de la fibre végétale. 25 % environ des pertes de chaleur se faisant par les murs, l'isolation intérieure d'une pièce est également possible et permet de réaliser d'importantes économies. Cette option, si elle est efficace pour certaines constructions anciennes, doit être bien réfléchi : elle diminue la surface habitable.

Si vous souhaitez vous lancer dans ces travaux, passez par un professionnel n'est pas forcément l'hypothèse la plus coûteuse. En effet, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt ou d'un prêt à taux zéro et de la TVA à 5,5 %. Le mieux est de se renseigner auprès d'un professionnel ou d'une association comme l'Ageden (site Internet : www.ageden.org).



9/ Investir dans une chaudière au bois

Au moment de changer votre chaudière, pensez à investir dans un équipement fonctionnant non plus au gaz ou au fioul mais au bois. C'est vrai, l'investissement de départ est beaucoup plus important (13 000 € aides comprises) mais le coût de fonctionnement est bien plus faible : - 85 %/an. Ce mode de chauffage, s'il est difficilement adaptable à un appartement, il faut stocker le bois (bûche, déchiqueté ou granulé) peut être envisageable pour une maison individuelle ou un habitat collectif. Une chaufferie au bois comprend : une zone de stockage, un système de transfert du bois vers la chaudière et une chaudière. Si vous êtes intéressé, l'Ageden peut vous renseigner et vous aider dans la constitution des dossiers pour obtenir des aides (www.ageden.org ou au stand au Salon du bois).



TROIS QUESTIONS À...

Michel Destot
Député-maire
de Grenoble

« Nous essayons d'être une ville référence »

■ Pourquoi avoir choisi comme thème la rénovation thermique pour cette Biennale ?

« L'habitat est l'une des trois principales sources de gaz à effet de serre. À Grenoble, 65 % des émissions proviennent de l'habitat. Il y a donc nécessité d'être actif et innovant, de marquer les esprits sur l'urgence qu'il y a à agir. Une telle manifestation peut évidemment y contribuer. Nous avons la volonté de diviser par 4 d'ici 2050 la consommation énergétique du parc résidentiel. Nous avons pour cela lancé les actions "Facteur 4". Des choses sont déjà réalisées ou en cours (normes HQE pour les constructions, les bâtiments à basse consommation...), mais il faut rester actif et innovant. »

■ Grenoble a-t-elle vocation à être une ville laboratoire en matière d'habitat durable ?

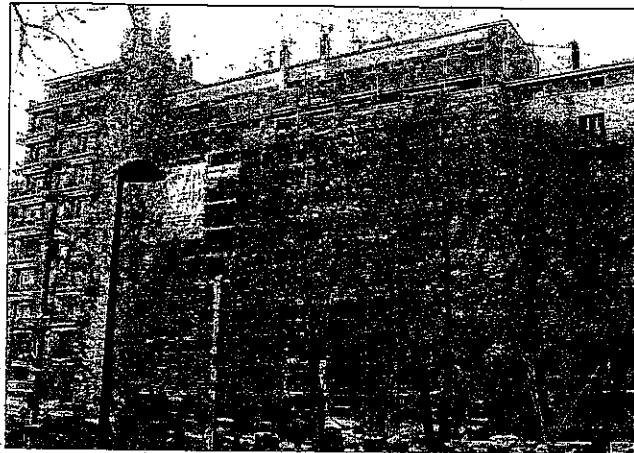
« Nous essayons d'être une ville référence. D'abord parce que le territoire nous y oblige : on butte sur les montagnes. Ensuite, c'est une volonté car, pour nous, penser développement durable, c'est penser protection de l'environnement, solidarité sociale et développement économique. Prenons l'exemple du tram : c'est bon pour la planète, socialement, c'est offrir une liberté de déplacement à tous ceux qui n'ont pas de voiture, et enfin, cela rend la circulation plus facile et donc la ville plus attractive pour les entreprises.

En ce qui concerne la mixité sociale, c'est vrai, aujourd'hui, être éco-responsable lors de la construction entraîne un surcoût. Dans quelques années, avec le développement des techniques, cela ne sera plus. Mais dès aujourd'hui, si on raisonne en terme d'exploitation ou de charges pour les locataires, l'avantage est important. Donc oui, l'habitat durable est facteur de mixité sociale. »

■ Les villes sont-elles le moteur dans la lutte contre le changement climatique ?

« Évidemment. C'est là que tout se joue, car les décisions se prennent aux niveaux des communes ou des agglomérations pour la construction, les transports... Il faut la volonté du maire ou du président d'agglomération pour faire évoluer les choses dans le bon sens. Mais l'État a un rôle à jouer en finançant une partie des investissements. S'il ne finance rien, les choses avanceront doucement. S'il soutient les projets qui vont dans le sens du développement durable, tout bougera bien plus vite. »

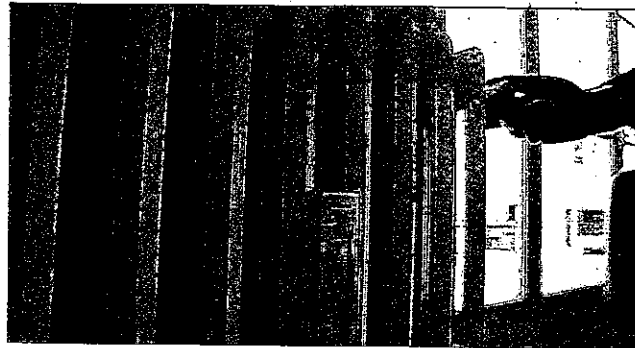
Propos recueillis
par Matthieu ESTRANGIN



7/ Isoler par l'extérieur

Vous voulez réduire la note de chauffage ? Pensez à l'isolation des façades par l'extérieur.

Cette méthode ne diminue pas la surface habitable et permet de redonner un coup de jeune à la façade. Cette opération peut être réalisée pour des immeubles (notre photo) comme pour des maisons individuelles. La réalisation, un peu complexe, oblige dans presque tous les cas à faire appel à un professionnel. Le coût est un peu plus élevé qu'une isolation par l'intérieur mais des aides existent. La Métro lance d'ailleurs durant cette Biennale l'opération "Mur-mur" pour les copropriétés. La Métro vous apporte son soutien, du projet à la réalisation en passant par les demandes d'aides et de subventions. Pour en savoir plus : www.lametro.fr



10/ Contrôler la température de son logement

Un degré de moins représente 7 % d'économie sur la facture de chauffage annuelle. Une somme qui n'est pas négligeable. Ne surchauffez donc pas les pièces : 19°C le jour, 16°C la nuit.

Pour contrôler avec précision la température de chaque pièce, vous pouvez installer sur chaque radiateur des robinets thermostatiques (10 €). Ils sont équipés d'une sonde et permettent donc de maintenir, dans chaque pièce, la température souhaitée. Certains de ces robinets sont aujourd'hui programmables.

Vous pouvez aussi utiliser un régulateur pour toute la maison. Il s'agit d'un "cerveau" pour votre chaudière. Programmables, ces appareils permettent également de réaliser d'importantes économies. Si vous pouvez installer facilement des robinets thermostatiques, demandez l'aide d'un professionnel pour la mise en place d'un régulateur.

ANIMATIONS Déjà un succès pour les visites de sites remarquables

■ Pour faire découvrir des lieux exemplaires en terme de performance énergétique et présenter au grand public l'habitat de demain, des visites sont proposées sur une trentaine de sites à Grenoble et dans l'agglomération les 20 et 21 mars. 21 visites sont déjà complètes. Il est encore possible de s'inscrire pour visiter :

- à Échirolles : l'école Jean-Jaurès, le siège du Sierg et "La Bruyère";
- à Grenoble : la chaufferie bois, OPATB Grands boulevards, "Le partisan", "Les Dominos", la Zac Teisseire-JO;
- à Bernin : le Complexe sportif;
- à La Terrasse : "La petite Chartreuse";

- à La Tronche : "Les Ancolies";
- à Jarrie : une maison individuelle;
- Au Gua : une maison ossature bois.

L'inscription aux visites est gratuite mais obligatoire, soit par téléphone au 04 76 76 11 41, ou sur le site Web : www.biennalehabitatdurable.fr

ÉVÈNEMENT Grenoble, capitale des villes durables

■ Dans le cadre de cette Biennale, plusieurs manifestations vont réunir des villes françaises et européennes engagées dans une démarche "durable". Le forum "Quartiers durables" accueillera, les 24 et 25 mars, les communes françaises primées par Éco-quartier. Le 25 mars, "Concerto"

permettra à de nombreuses villes européennes de se rencontrer et d'échanger autour des énergies renouvelables. Et le 26 mars, Genève, Vienne Innsbruck, Mäder, Bolzano et Grenoble, mettront en place les bases d'un échange entre les villes de l'arc alpin autour du développement durable.